

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société

1.1 Identification du produit

Identification de la substance ou du mélange
numéro d'article . fabricant
Code UFI :

WOOD VARNISH PART A
12759
-

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

SOBELTEC nv
Klein Frankrijkstraat 43 - 9600 Ronse - Belgique T +32 55 230 600
info@[sobeltec.be](mailto:info@sobeltec.be)

Personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité : info@[sobeltec.be](mailto:info@sobeltec.be)

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

NL : Centre national d'information sur les poisons (NVIC) +31 30-274 8888

BE : Centre antipoison +32 70 245 245

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Non classés

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

icônes de danger

avertissements de danger

Recommandations de sécurité (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants tenir.

EUH phrases : EUH208 - Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H) -one . Peut avoir une réaction allergique cause.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH210 Fiche de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance répondant aux critères PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement (CE) n° 1907/2006 (règlement REACH).

RUBRIQUE 3 : Composition / informations sur les composants

3.1 Caractérisation chimique : Substances

Ce produit est un mélange

3.2 Caractérisation chimique : mélanges

Description : Dispersion de polyurethane aqueux, Carbonate de calcium (poudre de marbre), eau, silicate stratifié, méthoxydipropanol, éther de cellulose, polymère d'acrylate (< 2 %)

Nom	Identification du produit	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

méthoxydipropanol substance avec une limite d'exposition professionnelle communautaire	(N° CAS) 34590-94-8 (CE-No) 252-104-2 (REACH n°) 01-2119450011-60	2	Non classés
--	---	---	-------------

3.3 Avis supplémentaires

Texte intégral des classifications : voir section 16

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

PREMIERS SECOURS général : Lors d'une consultation médicale, avoir à portée de main l'emballage ou l'étiquette tenir.

PREMIERS SECOURS après inhalation : Lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions : non nécessaire.

Premiers secours après contact avec le peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : avec beaucoup d'eau et de savon laver.

Premiers secours après contact avec le yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant une nombre de minutes; retirer les lentilles de contact, si possible; continuer à rincer. Amenez la victime chez un ophtalmologiste si l'irritation persiste.

Premiers secours après ingestion: Dans tous les cas de doute ou lorsque les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Consulter un médecin en cas de malaise consulter.

Symptômes/effets après exposition par le bouche : Peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Symptômes/effets après inhalation : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

Symptômes/effets après contact avec le peau : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

Symptômes/effets après contact avec les yeux : Aucun en normal usage.

4.3 Indications de toute attention médicale immédiate ou traitement spécial

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Brouillard d'eau, dioxyde de carbone (CO₂), mousse et poudre.

Moyens d'extinction inappropriés pour des raisons de sécurité :

Aucun connu..

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le feu produira une épaisse fumée noire. L'inhalation de produits de décomposition dangereux peut causer de graves problèmes de santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Préparez un appareil respiratoire. Refroidir les récipients fermés exposés au feu avec de l'eau. Ne laissez pas l'eau d'extinction pénétrer dans les égouts, le sol ou les cours d'eau.

SECTION 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart des sources d'ignition. Aérer la zone affectée. Ne pas inhaler les vapeurs.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les rivières. En cas de contamination de rivières, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément à la législation locale.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Isoler le déversement avec un matériau absorbant non combustible (par ex. sable, terre, vermiculite, kieselguhr) et recueillir pour élimination conformément aux réglementations locales dans des conteneurs appropriés (voir section 13). Nettoyer ensuite avec des produits de nettoyage, ne pas utiliser de solvants.

6.4 Renvoi à d'autres sections Respecter les consignes de sécurité (voir chapitres 7 et 8).

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une utilisation en toute sécurité

Aucune mesure de protection technique spéciale n'est requise. Équipement de protection individuelle, voir section 8.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences relatives aux zones de stockage et aux conteneurs

Fermez soigneusement les emballages ouverts et conservez-les debout. Ne pas stocker en permanence au-dessus de 30°C et protéger des rayons directs du soleil. Après congélation en dessous de 0 °C, le produit n'est plus utilisable.

Indications concernant le stockage

Ne pas stocker avec des denrées alimentaires et des aliments pour animaux.

Informations complémentaires sur les conditions de stockage

Remarques sur l'étiquette. Gardez les récipients bien fermés en position verticale pour éviter les fuites.

7.3 Utilisations finales spécifiques

Veuillez respecter la fiche technique. Suivez les instructions.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres à surveiller

Limites d'exposition professionnelle

méthoxydipropanol (34590-94-8)

UE	IOELV TWA (mg/m ³)	308mg/m ³
UE	IOELV TWA (ppm)	50 ppm
Belgique	Valeur limite (mg/m ³)	308mg/m ³
Belgique	Valeur seuil (ppm)	50 ppm
France	VME (mg/m ³)	(2-méthoxyméthyléthoxy)-propanol, 308 mg/m ³ ; France; Moyenne pondérée dans le temps 8h ; VRC : Valeur réglementaire contraignante
France	VME (ppm)	(2-Méthoxyméthyléthoxy)-propanol, 50 ppm ; France; Moyenne pondérée dans le temps 8h ; VRC : Valeur réglementaire contraignante
les Pays-Bas	Valeur limite TWA 8H (mg/m ³)	Éther méthylique de dipropylène glycol, 300 mg/m ³ ; Les Pays-Bas; Moyenne pondérée dans le temps 8h ; Juridique
les Pays-Bas	Valeur limite TWA 8H (ppm)	Éther méthylique de dipropylène glycol, 49 ppm ; Les Pays-Bas; Moyenne pondérée dans le temps 8h ; Juridique
Royaume-Uni	PUITS TWA (mg/m ³)	308mg/m ³

Royaume-Uni	WE TWA (ppm)	50 ppm
États-Unis - ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	100 ppm
États-Unis - ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	100 ppm

8.2 Contrôles d'exposition

Limitation et surveillance de l'exposition en milieu de travail

Protection respiratoire

Aucune protection respiratoire personnelle n'est requise.

Protection des mains

Pour une manipulation prolongée ou répétée, le matériau des gants doit être utilisé : NBR (caoutchouc nitrile) épaisseur du matériau des gants > 0,4 mm ; Temps de pénétration (temps de port maximum) > 480 min Les instructions et informations du fabricant du gant de protection concernant l'utilisation, le stockage, l'entretien et le remplacement doivent être suivies. Le temps de pénétration du matériau des gants dépend de l'intensité et de la durée de l'exposition cutanée. Marques de gants recommandées DIN EN 374 Les crèmes barrières peuvent aider à protéger les zones exposées de la peau. Ceux-ci ne peuvent en aucun cas être utilisés après contact.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité bien ajustées s'il y a un risque d'éclaboussures.

Protection du corps

Porter des vêtements de travail.

Mesures de protection

Après contact, nettoyer soigneusement les surfaces cutanées avec de l'eau et du savon ou utiliser un détergent approprié.

Limitation et surveillance de l'exposition environnementale

Ne pas rejeter dans les égouts ou les rivières. Voir chapitre 7.

Aucune mesure supplémentaire n'est nécessaire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Liquide
Couleur	: Blanc (le film est transparent)
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 8
Relatif taux d'évaporation (acétate de butyle =1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (fixe, gaz)	: Pas de données disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Relatif densité	: Pas de données disponible
Densité	: ≈ 1.05 kg/litre
Solubilité	: Miscible dans l'eau
Enregistrer Pow	: Pas de données disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: ≈ 2000 cP (Brookfield : 20 RPM, 20°C)
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Oxydant propriétés	: Pas de données disponible

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Teneur en COV : ≈ 4,18 % env . 100 g/l

ARTICLE 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées. Plus d'informations sur le stockage correct : voir chapitre 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse n'est connue lorsqu'elle est manipulée et stockée correctement.

10.4 Conditions à éviter

Protéger contre le gel, la chaleur et la lumière directe du soleil.

10.5 Matériaux incompatibles

Nous n'avons connaissance d'aucune réaction dangereuse en cas de manipulation et de stockage corrects.
Matières à éviter : acides.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Nous ne connaissons aucun produit de décomposition dangereux avec une manipulation et un stockage appropriés.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] Il n'y a pas de données disponibles sur la préparation elle-même.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Aucune donnée toxicologique n'est disponible.

méthoxydipropanol (34590-94-8)	
DL50 orale rat	5135 mg/kg (Rat; Équivalent ou similaire à OCDE 401; Étude de littérature; >5000 mg/kg ; Rat; valeur expérimentale)
DL50 cutanée rat	9500 mg/kg (Rat; Étude bibliographique; Équivalent ou similaire à OCDE 402; >19020 mg/kg de poids corporel ; Rat; valeur expérimentale)
DL50 cutanée lapin	9500 mg/kg (Lapin; Étude de la littérature)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé pH : environ 8

Sérieux lésion/irritation oculaire : Non classé pH : environ 8

Sensibilisation de la les voies respiratoires/les peau : Non classé

Mutagénicité dans cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

toxicité pour le reproduction : Non classé

STOT à unique exposition : Non classé

STOT à répété exposition : Non classé

Danger abeille inhalation : Non classé

WOOD VARNISH (X)-MATT PART A

Viscosité cinématique: ≈ 1929.825mm²/s

SECTION 12 : Informations écologiques

Evaluation générale

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Aucune information n'est disponible sur la préparation elle-même.
Ne pas rejeter dans les égouts ou les rivières.

12.1 Toxicité

Aucune donnée toxicologique n'est disponible.

Méthoxydipropanol (34590-94-8)

LC50 pêche 1	> 10000 mg/l (96 h; Pimephales promélas ; BPL)
LC50 pêche 2	> 150 mg/l (72 h; Poissons)
CL50 autres organismes aquatiques 1	> 1000 mg/l (96 h; Crangon crangon)
Seuil de toxicité autres organismes aquatiques 1	> 1000 mg/l (96 h; Crangon crangon)
Seuil de toxicité des algues 1	969 mg/l (72 h; sélénastrum capricorne ; BPL)
Seuil de toxicité des algues 2	> 969 mg/l (72 h ; sélénastrum capricorne ; BPL)

12.2 Persistance et dégradabilité

Méthoxydipropanol (34590-94-8)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau. Aucune donnée (d'essai) disponible sur la mobilité de la substance. Photolyse dans l'air.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0 g O ₂ / g substance
ThZV	2,06 g O ₂ / g substance
DBO (% de DThO)	0% ThOD

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Méthoxydipropanol (34590-94-8)

Journal Pow	0,0043 (Valeur expérimentale ; OCDE 102 ; 25 °C)
Bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée toxicologique n'est disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne répondent pas aux critères PBT/vPvB selon REACH, Annexe XIII.

12.6 Autres effets indésirables

Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour élimination des déchets :

Ne pas rejeter dans les égouts et les rivières. Éliminer les déchets avec observance de la réglementation locale applicable.

Supplémentaire information :

Nettoyer même de petites quantités de produit déversé sans prendre de risques inutiles.

Écologie - déchets:

Éviter le rejet dans le environnement.

Code EURAL :

16 10 02 - liquide aqueux autre que ceux mentionnés au 16 10 01 déchets

ARTICLE 14 : Informations relatives au transport**Aucune substance dangereuse au sens de la réglementation des transports.**

Conforme aux exigences ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

No ONU : Aucun application

No ONU (IMDG) : Pas de application

UN-No. (OACI) : Aucun application

No ONU (ADN) : Pas de application

No ONU (RID) : Pas de application

14.2. Nom de la cargaison correspondant le règlement type par le ONU

Officiel Nom pour la livraison (ADR) : Pas de application

Officiel Nom pour la livraison (IMDG) : Pas de application

Officiel Nom pour la livraison (IATA) : Pas de application

Officiel Nom pour la livraison (ADN) : Pas de application

Officiel Nom pour la livraison (RID) : Pas de application

14.3. Classe(s) de danger pour le transport**ADR**

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Pas de application

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG): Pas de application

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Pas de application

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Pas de application

DÉBARRASSER

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Pas de application

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Pas de application

Groupe d'emballage (IMDG) : Pas de application

Groupe d'emballage (IATA) : Pas de application

Groupe d'emballage (ADN) : Pas de application

Groupe d'emballage (RID) : Pas de application

14.5. Dangers environnementaux

Dangereux pour l'environnement : non

Pollution marine : non

Autre informations : Aucune information supplémentaire disponible

14.6. Précautions particulières pour utilisateur

Transport terrestre : Ne s'applique pas

Transport en pleine mer : Ne s'applique pas

Transport aérien : Ne s'applique pas

Transport sur les voies navigables intérieures : Ne s'applique pas

Transport ferroviaire : Pas d'application

14.7. Transport dans en gros correspondant annexe II abeille Marpol et le Code IBC

Ne s'applique pas

ARTICLE 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation spécifiques à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements de l'UE

Ne contient aucune substance soumise à restriction selon l'annexe XVII de REACH Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance répertoriée à l'annexe XIV de REACH

Teneur en COV : $\approx 4,18$ % env . 100 g/l
Règlement 2012/18/UE (SEVESO III)

15.1.2. Réglementations nationales

Allemagne

Référence Désagréable AwSV : Water hazard class (WGK) nwg , non dangereux pour l'eau (Classification selon AwSV , annexe 1)

12e décret d'application de la loi fédérale allemande sur le contrôle des immissions - 12.BImSchV :
Non soumis à la 12e BImSchV (Ordonnance sur la protection des émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

les Pays-Bas

Liste SZW de cancérigène substances

: La substance n'est pas présente dans la liste SZW des mutagène

Liste NON exhaustive des toxiques pour la reproduction – Allaitement

: La substance n'est pas présente

Liste NON exhaustive des toxiques pour la reproduction – Fertilité :

: La substance n'est pas présente

Liste NON exhaustive des toxiques pour la reproduction – Développement
: La substance n'est pas présente

Danemark

Danois national Prescriptions : Les femmes enceintes/allaitantes qui travaillent avec le produit ne peuvent pas être en contact direct.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information supplémentaire disponible

ARTICLE 16 : Autres informations

Texte intégral de la classification de la section 3 :

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H) -one . Peut provoquer une réaction allergique

Informations supplémentaires

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles et aux réglementations nationales et européennes. Sans autorisation écrite, le produit ne peut être utilisé à d'autres fins que celles indiquées au chapitre 1.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux exigences énoncées dans les règles et lois locales. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité décrivent les exigences de sécurité de notre produit et ne constituent pas une garantie des propriétés du produit.